



PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2026

17 h 30

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **11 février 2026 à 17 h 30**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du Règlement numéro E-032 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 5 555 000 \$

3. TRANSPORT

- 3.1 Résolution autorisant un sentier passant sur les terrains appartenant à la Ville de L'Épiphanie

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 6 février 2026

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE